

Ministère de l'Éducation

Rapport annuel

2023-2024



Table des matières

Message du ministre	3
Bilan de l'année scolaire 2023-2024	4
Principales réalisations	6
Apprentissage et garde des jeunes enfants	6
Dernière année de mise en œuvre de la formule révisée de financement du personnel scolaire	8
Projet pilote de maternelle à temps plein	8
Projets d'immobilisations/ agrandissement d'écoles	9
Soutien à l'enseignement postsecondaire (éducation supérieure)	10
Engagement des parties prenantes	11
Services de soutien en santé mentale en milieu scolaire	14
Services de soutien fournis	16
Rapport sur qaujimajatuqangit inuit	20
Curriculum du Nunavut	20
Cours et programmes élaborés localement	21
Perfectionnement professionnel	21
Rapport sur la langue d'instruction	22
Mise en œuvre des modèles d'enseignement bilingue	22
Capacité de dispenser un enseignement en inuktitut	23
Examen du Règlement sur la langue d'instruction	24



Structure organisationnelle	25
Description des divisions au sein du ministère	26
Budget du ministère de l'Éducation	32
Annexe A – Statistiques supplémentaires	35

Message du ministre

Étudiantes et étudiants, personnel scolaire, partenaires en éducation, Nunavoises et Nunavois,

Cette année, nous avons découvert ce que nous pouvons accomplir lorsque nous travaillons ensemble. Inspiré par vos commentaires, le ministère de l'Éducation a réalisé d'importants progrès qui témoignent de notre vision en matière d'apprentissage.

Ensemble, nous avons approuvé des programmes d'enseignement de la maternelle à la sixième année pour toutes les matières. Nous progressons ainsi vers l'adoption d'un curriculum du Nunavut pour la maternelle jusqu'à la 12e année qui met en valeur nos langues, nos valeurs et nos méthodes d'apprentissage. Ce résultat est le fruit d'une collaboration étroite avec le personnel scolaire, des personnes aînées et des gens d'expertise en matière de programmes d'enseignement, et constitue une étape importante afin d'assurer une éducation pertinente et stimulante pour nos futures têtes dirigeantes.

Grâce à la mise en œuvre de services de soutien en santé mentale en milieu scolaire dans toutes les localités, les élèves ont désormais accès à des services de mieux-être mental dans leur propre école, car chaque élève mérite de se sentir soutenu, compris et valorisé.

Nous avons lancé un projet pilote de maternelle à temps plein dans cinq écoles, ce qui a marqué une avancée importante en matière d'apprentissage des jeunes enfants. Ce projet pilote nous aide à mieux comprendre comment nous pouvons améliorer nos méthodes d'enseignement axées sur les jeux et les langues afin de donner aux jeunes en apprentissage le meilleur départ possible dans la vie. Pour permettre la réalisation de cet important projet pilote, nous avons donc procédé à d'importants investissements visant à assurer l'agrandissement des écoles



de manière à répondre aux besoins des programmes. Cela s'ajoute aux rénovations majeures effectuées cette année, comme l'agrandissement de l'École des Trois Soleils à Iqaluit.

Afin de soutenir le personnel des services d'apprentissage et garde des jeunes enfants, nous avons augmenté le nombre de places en garderie disponibles dans le territoire et instauré une échelle salariale applicable à toutes les employées et à tous les employés de ces services. Ceci nous a permis de recruter et de retenir davantage de personnel tout en reconnaissant le travail essentiel des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance par une augmentation de la rémunération.

Nous avons procédé à un examen approfondi du Programme d'aide financière aux études du Nunavut (PAFÉN) en 2023-2024. Cet examen entrainera des améliorations au niveau du soutien offert à nos étudiantes et étudiants qui poursuivent des études postsecondaires.

Tout cela n'aurait pu être accompli seul. C'est grâce à notre collaboration étroite avec des organisations inuites, des partenaires fédéraux, du personnel scolaire, des dirigeants locaux et des familles que nous avons si bien progressé. Vos idées et votre participation continuent de nous motiver, et nous restons fermement déterminés à travailler en synergie afin d'offrir la meilleure éducation possible à tous nos jeunes apprenants.

Quana,

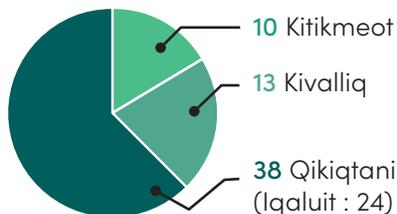
L'honorable Pamela Gross
Ministre de l'Éducation

Bilan de l'année scolaire 2023-2024

Apprentissage et garde des jeunes enfants



59
garderies
titulaires d'un
permis proposant
61 programmes



4 nouvelles
garderies
titulaires
d'un permis



2 garderies
où le nombre
de places est
augmenté



1 348
places dans des
garderies titulaires
d'un permis



21 titulaires
du diplôme du
Programme pour
jeunes parents
aux études



32
propositions
approuvées pour
l'initiative Enfants
en santé

Places dans une garderie titulaire d'un permis par région :

Région	Pouponnière	Garderie à plein temps	Préscolaire et Programme d'aide préscolaire aux Autochtones	Garderie parascolaire	Total
Kitikmeot	31	126	82	0	239
Kivalliq	50	145	50	17	262
Qikiqtani	63	151	68	30	312
Iqaluit	93	295	16	131	535
Totaux	237	717	216	178	1 348



Gain net de
places dans des
garderies titulaires
d'un permis, en
tenant compte des
garderies ayant
cessé leurs activités

93

Nombre de garderies titulaires d'un permis par région :

Garderies titulaires d'un permis	Garderie sans but lucratif	Garderie d'ASD ou de la CSFN	Garderie de hameau	Garderie en milieu familial	Garderie exploitée par le GN	Total	Garderie en milieu scolaire
Kitikmeot	5	3	2	0	0	10	1
Kivalliq	12	0	1	0	0	13	0
Qikiqtani	8	4	2	0	0	14	6
Iqaluit	12	1	0	8	1	22	5
Totaux	37	8	5	8	1	59	12

Nombre d'enfants en liste d'attente par catégorie et par région* :

Région	Pouponnière	Préscolaire	Scolaire	Total
Kitikmeot	12	57	0	69
Kivalliq	133	106	0	239
Qikiqtani	14	51	0	65
Iqaluit	396	754	268	1 418
Totaux	555	968	268	1 791

*Remarque : Il est possible que le nombre total d'enfants en liste d'attente ne reflète pas les besoins réels. Certaines familles n'inscrivent pas leur enfant sur une liste d'attente, et chaque établissement peut avoir sa propre liste d'attente, de sorte que certains noms figurent sur plus d'une liste d'attente.

Bilan de l'année scolaire 2023-2024

Maternelle à la 12e année

45
écoles

10 852
inscriptions, de la
maternelle à la
12e année

83 %
nombre de
places occupées*

69 %
taux d'assiduité

738
postes en enseignement pourvus

238
primes de connaissances
linguistiques en inuktitut versées
au personnel enseignant

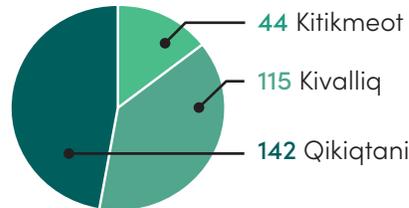
131
postes d'assistante ou assistant
de soutien à l'élève pourvus

12
nouvelles
embauches de
titulaires d'un
diplôme du
Programme de
formation en
enseignement
du Nunavut pour
l'année scolaire
2023-2024

*Remarque : Cette donnée représente, en pourcentage, le nombre d'inscriptions scolaires reçues par rapport à la capacité d'accueil des écoles.

301
diplômes remis

Diplômes remis par région**



**Le taux brut de diplomation en 2024 est de 44 %. Celui-ci est calculé en divisant le nombre de diplômes remis par le nombre de personnes de 17 et 18 ans.

Éducation supérieure

Nombre de demandes approuvées dans le cadre du Programme d'aide financière aux études du Nunavut :

Lieu d'études	Personnes inuites	Personnes non inuites	Total
Études intraterritoriales (Collège de l'Arctique du Nunavut)	203	16	219
Études extraterritoriales (dans le Sud)	237	77	314
Totaux	440	93	533

Voie vers l'obtention d'un diplôme d'études secondaires pour les adultes

3 diplômes remis **21** adultes en apprentissage actif **33** cours achevés

Programmes d'apprentissage pour les jeunes

Subvention de quatre programmes de littératie pour un total de 417 000 \$



521
inscriptions d'élèves

7 embauches de personnel occasionnel pour aider les élèves

10,3M \$
budget du Programme d'aide financière aux études du Nunavut de 2023-2024

182 000 \$
financement de l'établissement Nunavut Sivuniksavut

Principales réalisations

Apprentissage et garde des jeunes enfants

Au cours de l'année 2023-2024, le ministère a franchi plusieurs étapes dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants du Nunavut qui ont soutenu nos efforts visant à offrir des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de grande qualité aux familles du Nunavut. En plus d'avoir augmenté le nombre d'établissements et de places en garderie (voir le tableau ci-dessus pour en savoir plus), le ministère a assuré avec succès la mise en œuvre des principales exigences de l'Accord Canada-Nunavut sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et a réalisé des progrès dans le cadre du Plan d'action pour l'inclusion et l'équité de la Division de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Échelle salariale pour le personnel à l'apprentissage et garde des jeunes enfants

Dans le cadre des efforts continus visant à améliorer la capacité du secteur de l'apprentissage et garde des jeunes enfants ainsi que la qualité de l'éducation et de la garde des jeunes enfants au Nunavut, le ministère a mis en application avec succès l'échelle salariale de 2023-2024 pour le personnel de ce secteur.

Cette échelle salariale établit un niveau de salaire minimum pour les travailleurs du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, ce qui incite les membres du personnel de ce secteur à conserver leur emploi et à obtenir une attestation professionnelle pour la formation en éducation de la petite enfance. L'échelle salariale a été élaborée en partenariat avec Nunavut Tunngavik Incorporated et les associations inuites régionales. Elle respecte l'un des engagements clés du gouvernement du Nunavut en vertu de l'Accord Canada-Nunavut sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

L'échelle salariale a été instaurée à l'automne 2023 et 86 % de tous les centres admissibles y ont adhéré au cours de l'année discale 2023-2024. Avant l'entrée en vigueur de l'échelle salariale, le ministère a octroyé aux garderies une subvention complémentaire pour les salaires jusqu'au 30 septembre 2023. En 2023-2024, 557 membres du personnel de centres de la petite enfance titulaires d'un permis ont bénéficié de l'échelle salariale et/ou d'une bonification de leur salaire.

Échelle salariale pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

A partir du 1er avril 2024

Niveau	Années d'expérience	Niveau 1 Salaire horaire	Niveau 2 Salaire horaire (certificat ÉPE)	Niveau 3 Salaire horaire (diplôme ÉPE)
Catégorie Gestion				
1	0	38,90 \$	41,66 \$	44,61 \$
2	1	39,90 \$	42,72 \$	45,76 \$
3	2	40,92 \$	43,83 \$	46,93 \$
4	3	41,97 \$	44,95 \$	48,14 \$
5	4	43,04 \$	46,09 \$	49,36 \$
6	5+	44,14 \$	47,27 \$	50,63 \$
Catégorie ÉPE				
1	0	27,45 \$	29,40 \$	31,48 \$
2	1	28,16 \$	30,15 \$	32,29 \$
3	2	28,87 \$	30,92 \$	33,12 \$
4	3	29,61 \$	31,72 \$	33,96 \$
5	4	30,37 \$	32,53 \$	34,84 \$
6	5+	31,15 \$	33,36 \$	35,73 \$
Catégorie de soutien aux programmes				
1	0	24,88 \$		
2	1	25,52 \$		
3	2	26,17 \$		
4	3	26,84 \$		
5	4	27,52 \$		
6	5+	28,23 \$		
Catégorie de soutien au centre				
0		24,63 \$		
1		25,27 \$		
2		25,91 \$		
3		26,58 \$		
4		27,26 \$		
5		27,96 \$		

REMARQUE : Une indemnité de vie dans le Nord allant de 7,00 \$/h à 14,63 \$/h est disponible.

L'échelle salariale sera revue chaque année et pourrait être révisée en fonction du taux d'inflation et du financement disponible.

www.gov.nu.ca/education Canada Nunavut



Cadre régissant la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut

Aussi en 2023-2024, le ministère a terminé l'élaboration du Cadre régissant la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut, lequel constitue un autre engagement clé en vertu de l'Accord Canada-Nunavut sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Ce cadre a été élaboré en collaboration avec le comité Inunnguiniirmut (un comité présidé par Nunavut Tunngavik Incorporated et composé d'une association inuite régionale, l'Association Kakivak). Il intègre les priorités et les stratégies définies par le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones du gouvernement fédéral. Ce cadre vise à s'assurer que tous les enfants puissent bénéficier pendant la petite enfance d'expériences d'apprentissage qui soient riches et complètes et qui sont fondées sur les valeurs sociétales inuites, le *qaujimajatuqangit inuit* et l'inunnguiniq.

À l'hiver 2023-2024, le ministère a commencé à élaborer un plan d'action pour soutenir la mise en œuvre du cadre. Cette démarche a nécessité de mener des consultations auprès de partenaires et de parties prenantes clés du secteur de l'apprentissage et garde des jeunes enfants, incluant Inunnguiniirmut Tukimuattittigiit, dans le but de décider des points stratégiques sur lesquels agir. Une deuxième série de consultations a été menée afin de confirmer les points stratégiques visés, les actions à mener et les indicateurs de suivi. Le plan d'action pour le cadre régissant la qualité a été approuvé et déposé lors de la séance d'automne 2024 de l'Assemblée législative.



Plan d'action en matière d'inclusion et d'équité

Dans le respect de l'Accord Canada-Nunavut sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, nous avons pris un autre engagement clé et franchi une étape importante par l'élaboration d'un Plan d'action stratégique pour l'inclusion et l'équité dans l'apprentissage et la garde de jeunes enfants. Ce plan d'action a été déposé à la séance d'automne 2023 de l'Assemblée législative.

Le plan d'action stratégique pour l'inclusion et l'équité cible trois points d'intérêt :

- Améliorer le milieu physique de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants
- Soutenir les fournisseurs des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants
- Restructurer les systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Ces points d'intérêt stratégiques visent à soutenir les engagements du ministère visant à assurer la prestation d'un enseignement inclusif des jeunes enfants et la transformation du secteur des services de garde d'enfants. En 2023-2024, le ministère a établi un partenariat permanent avec la Société Makinnasuaqtiit pour Nunavummiuts ayant un handicap pour développer un projet pilote de jouets sensoriels et un autre partenariat avec la Société de l'histoire des Noirs du Nunavut pour la création de matériel didactique inclusif. Ces initiatives soutiennent directement l'engagement du gouvernement du Nunavut à élaborer un plan qui aborde les moyens d'améliorer l'inclusion des enfants handicapés et des enfants qui ont besoin d'un soutien accru ou individuel.



Dernière année de mise en œuvre de la formule révisée de financement du personnel scolaire

L'année scolaire 2023-2024 a marqué la troisième et dernière année de mise en œuvre de la formule révisée de financement du personnel scolaire. Cette année, il y a eu l'ajout des 27,5 postes de l'Association des enseignants et enseignantes du Nunavut dans le système d'éducation du Nunavut, dont certains ont servi à créer des postes de conseillers d'orientation dans les écoles secondaires.



Projet pilote de maternelle à temps plein

Cette année, le ministère a lancé avec succès un projet pilote dans le cadre de son programme de maternelle à temps plein. Ainsi, des Nunavoises et Nunavois ont pu bénéficier de la maternelle à temps plein dans cinq écoles, notamment :

- École Nanook, Apex
- École Qaqqalik, Kimmirut
- École Victor-Sammurtok, Chesterfield Inlet
- École Inuglak, Whale Cove
- Jimmy Hikok Ilihakvik, Kugluktuk

Pour soutenir l'enseignement à temps plein à la maternelle, les enseignants et enseignantes ont reçu une formation en personne à Iqaluit à l'automne 2023, ainsi qu'un manuel d'enseignement pour la classe de maternelle à temps plein, incluant des ressources supplémentaires d'enseignement et d'apprentissage afin de préparer leurs salles de classe.

Les enseignants et enseignantes des cinq écoles pilotes de la maternelle à temps plein ont également bénéficié d'un mentorat au cours de l'année scolaire, qui a consisté en des visites sur place de deux enseignantes très expérimentées, Ashley Tulugak et Neevee Wilkins.

Afin d'aider les écoles à se préparer à offrir le programme, nous avons procédé à la rénovation des salles de classe de maternelle en les mettant à jour et en les agrandissant au besoin afin de s'assurer que l'espace dans la classe était suffisant et adapté au programme à temps plein.

Les premiers commentaires sur le projet pilote de maternelle à temps plein sont positifs, et le ministère souhaite déployer le programme dans d'autres localités au cours des années à venir, dans la mesure où le financement le permet.

Projets d'immobilisations/ agrandissement d'écoles

Cette année, le ministère a continué d'investir dans d'importants projets de rénovation des immobilisations :

Coral Harbour

L'École Sakku a fait l'objet d'un appel d'offres et d'un grand projet de rénovation à Coral Harbour. L'école actuelle est surpeuplée et en mauvais état. Ce projet répond aux préoccupations en matière d'espace et comprend un nouveau grand gymnase avec un espace connexe et des salles de classe. L'agrandissement inclut aussi un nouveau centre d'apprentissage communautaire autonome réservé au Collège de l'Arctique du Nunavut.



Taloyoak

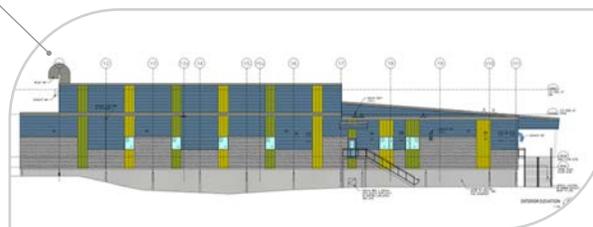
Le contrat de conception et de construction d'une nouvelle école secondaire à Taloyoak a été présenté et adjugé. La nouvelle école est en cours de construction pour aider à atténuer la pression au niveau de la capacité de l'école Netsilik, qui est actuellement en surcapacité. Sa construction a débuté au printemps 2024.



Crédit photo : Accutech & Parkin

Iqaluit

Les travaux d'agrandissement de l'École des Trois Soleils ont été achevés grâce à l'appui financier du gouvernement fédéral. L'école a rouvert ses portes le 20 septembre 2023, après deux ans de travaux. L'agrandissement a porté la capacité de l'école à 191 élèves et elle est maintenant en mesure d'accueillir des programmes de la maternelle à la 12e année. Cet agrandissement a également permis de créer un gymnase d'école auquel divers groupes communautaires accèdent régulièrement.



Crédit photo : Parkin

Soutien à l'enseignement postsecondaire (éducation supérieure)

Examen du programme d'aide financière aux études du Nunavut

Cette année, le ministère a effectué son tout premier examen complet du programme d'aide financière aux études du Nunavut (PAFÉN) en effectuant une révision de tous les aspects du programme. Cet examen a permis d'aborder les problèmes et les défis de longue date du programme et de mieux déterminer ce qui peut être fait pour s'assurer que le programme favorise la réussite étudiante au niveau postsecondaire tout en offrant un soutien plus global à ces étudiantes et étudiants.

L'examen du programme d'aide financière aux études du Nunavut (PAFÉN) a permis de révéler trois points cruciaux :

1. L'infrastructure actuelle soutenant le PAFÉN doit faire l'objet d'une modernisation
2. Le corps étudiant Inuit du Nunavut doit pouvoir bénéficier d'avantages holistiques et globaux
3. Le programme doit être simplifié et coordonné de façon à aider les étudiantes et étudiants à mieux naviguer le programme

L'examen approfondi du PAFÉN a donné lieu à 35 recommandations, que le ministère s'efforcera de mettre en œuvre. Les recommandations portent sur les points clés suivants : le modèle de financement; l'infrastructure du programme; la collaboration et la coordination avec les partenaires clés; l'admissibilité; les avantages; l'inadmissibilité et la suspension; les prêts ainsi que les dates limites de présentation des demandes et interjections en appel.

L'examen a également révélé qu'il est nécessaire de faire des changements importants à la *Loi sur l'aide financière aux étudiants* dans le but de mettre en application les recommandations issues de cet examen. Un certain nombre de changements provisoires ont été apportés au programme d'aide financière aux études du Nunavut au cours de l'examen de la Loi.



Changements provisoires au programme d'aide financière aux études du Nunavut (PAFÉN)

Bien que la mise en œuvre des recommandations de l'examen soit en cours, le ministère a établi un certain nombre de mesures provisoires pour continuer d'améliorer le programme, comme l'introduction d'une nouvelle prestation de mieux-être. La prestation de mieux-être offre une subvention supplémentaire de 500 \$ par semestre aux étudiants à temps plein admissibles pour les aider à faire face au coût élevé de la vie.

Une autre recommandation découlant de l'examen constitue d'augmenter les effectifs du programme afin de mieux soutenir la prestation du PAFÉN. À titre de mesure provisoire, sept membres du personnel occasionnel supplémentaires ont été embauchés en 2023-2024 afin d'aider au travail de première ligne visant à soutenir les étudiants. En plus d'assurer une augmentation de la dotation en personnel pour les services de première ligne, le ministère a aussi mis en œuvre des améliorations au niveau de la communication publique et des processus internes. Ces améliorations incluent notamment de mettre en place un processus d'inscription simplifié pour les étudiants du Collège de l'Arctique du Nunavut; de modifier l'échéancier du versement des frais de subsistance pour qu'ils soient émis avant que les formulaires d'inscription pour l'hiver ne soient requis, ceci afin que les étudiants aient plus de temps pour soumettre les formulaires; et de créer de calendriers opérationnels et des manuels de procédures pour une meilleure efficacité de fonctionnement.

Engagement des parties prenantes

The Le ministère veille à s'engager et à collaborer régulièrement avec des partenaires au niveau de toutes les initiatives clés et, en 2023-2024, il a remanié ses fonctions à l'interne de façon à mieux interagir avec ces relations et à répondre à ses besoins médiatiques. Ce remaniement incluait notamment de migrer les communications et les relations partenariales sous une même division et d'ajouter un nouveau poste de directeur à l'engagement des parties prenantes, permettant ainsi d'assurer un soutien plus coordonné entre les équipes internes et les relations avec les médias.

Conformément au mandat du gouvernement, le ministère a accru son engagement auprès de ses partenaires et ses parties prenantes en 2023-2024.

Pour ce faire, il a, entre autres initiatives, tenu des réunions bilatérales mensuelles avec Nunavut Tunngavik Incorporated, l'Association des enseignants et enseignantes du Nunavut et la Coalition des administrations scolaires de district du Nunavut. L'accent a été mis sur divers projets et priorités clés, comme le groupe de travail chargé d'examiner le *Règlement sur la langue d'instruction* et le groupe de travail chargé d'assurer le soutien du programme d'alimentation en milieu scolaire du ministère.

De concert avec les associations inuites régionales, les partenaires ont aussi soutenu plusieurs projets liés à la mise en œuvre d'initiatives en vertu de l'*Accord Canada-Nunavut sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants*.

Le ministère a aussi continué de participer aux groupes de travail organisés par Nunavut Tunngavik Incorporated relativement au financement de l'Initiative Les enfants inuits d'abord, ainsi qu'à une table tripartite sur la langue et l'éducation avec Nunavut Tunngavik Incorporated, le ministère de la Culture et du Patrimoine, le Collège de l'Arctique du Nunavut et le gouvernement du Canada.





Capacité accrue des administrations scolaires de district

Le ministère et la Coalition des administrations scolaires de district du Nunavut (CASDN) entretiennent une relation continue pour aider les administrations scolaires de district (ASD) à s'acquitter efficacement de leurs obligations en vertu de la Loi sur l'éducation. En 2023-2024, le ministère a élaboré ou lancé plusieurs initiatives clés visant à renforcer la capacité de la CASDN et des ASD.

Dans le cadre des modifications apportées à la Loi sur l'éducation, la Coalition des administrations scolaires de district du Nunavut s'est vue confier une série de nouvelles responsabilités. À partir de juillet 2023, elle a repris la responsabilité de la formation au sein des ASD. Le ministère a travaillé en étroite collaboration avec la CASDN pour soutenir sa croissance organisationnelle. Le ministère a augmenté son accord de contribution pour 2023-2024 et a inclus le financement de 12 nouveaux postes, ce qui représente une expansion significative du soutien que la CASDN peut fournir aux ASD.



Le ministère a aussi élaboré un ensemble de trois calendriers scolaires normalisés parmi lesquels les administrations scolaires de district peuvent choisir pour les trois prochaines années scolaires. La rationalisation des choix de calendriers permet une meilleure orientation et formation des enseignantes et enseignants. Dans le cadre du cycle triennal de planification du calendrier scolaire, le ministère a consulté la Coalition des administrations scolaires de district du Nunavut aux fins de l'élaboration des choix de calendriers pour l'année scolaire 2025-2026.



Rapport sur l'inclusion scolaire/Inuglugijaittuq

Le ministère continue de mettre en œuvre son modèle d'inclusion Inuglugijaittuq, lequel intègre de la formation en temps opportun, de l'encadrement, des services consultatifs et la fourniture de ressources afin d'aider chaque élève à progresser de façon constante vers la réussite de son parcours scolaire.

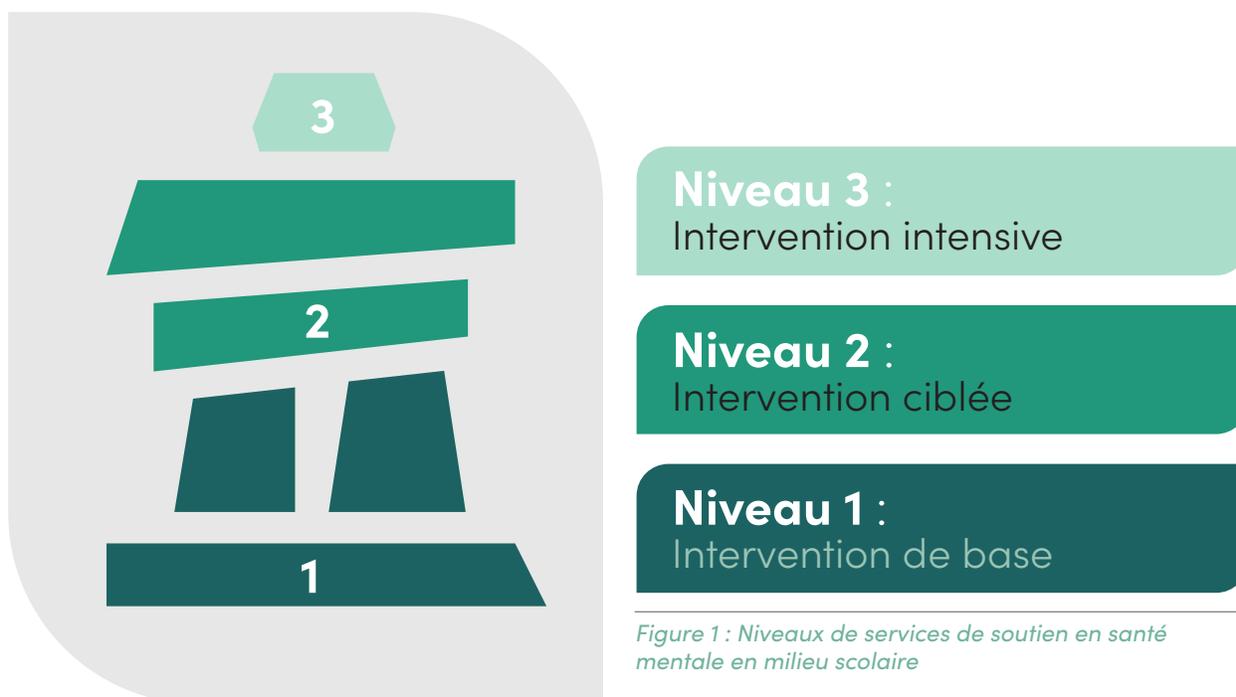
Le modèle d'inclusion Inuglugijaittuq offre un soutien aux écoles pour s'assurer que tous les élèves progressent au niveau de l'ensemble du continuum d'apprentissage en respectant cinq étapes, soit :

1. Qaujilisaatuuq : L'apprenant émergent
2. Tukisiliqtuuq : L'apprenant transitionnel
3. Tukisinaqsiliqtuuq : L'apprenant communicatif
4. Pinasugunnaqsijuuq : L'apprenant confiant
5. Pijunnaqsijuuq : L'apprenant expert

Les prestataires de services de soutien à l'éducation améliorent les programmes d'enseignement en proposant de la formation au personnel, en procurant des ressources et en veillant au développement des compétences des élèves. Les services de soutien suivants sont offerts directement aux élèves dans les écoles par l'intermédiaire du ministère :

- Enseignement de la langue des signes américaine
- Technologie d'aide à l'apprentissage
- Psychopédagogie
- Ergothérapie
- Physiothérapie
- La santé mentale en milieu scolaire
- Orthophonie
- Soutien aux élèves présentant une cécité ou une malvoyance
- Soutien aux élèves sourds et malentendants
- Soutien aux élèves neurodivers

Ces services de soutien à l'éducation sont offerts aux élèves en personne et virtuellement par le truchement d'un système à plusieurs niveaux, soit individuellement, en petits groupes ou pour des écoles ou des classes entières.



Services de soutien en santé mentale en milieu scolaire

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, le ministère a élargi ses services de soutien en santé mentale en milieu scolaire, passant de 12 localités à l'ensemble des 25 localités du Nunavut, ce qui a permis aux conseillères et conseillers en santé mentale en milieu scolaire de fournir une gamme de services à plusieurs niveaux à tous les élèves en ayant besoin, tout en mettant l'accent sur la prévention, l'intervention précoce et les services ciblés et individualisés.

Les services de soutien en santé mentale en milieu scolaire, conformément au modèle de soutien Inuglugijaittuq, comprennent trois niveaux, tel que ci-dessous :

Le modèle Inuglugijaittuq vise à différencier les niveaux de soutien, et non à étiqueter les étudiants en fonction de certains critères.

En plus des niveaux décrits ici, de l'aide urgente/en cas de crise peut être offerte à un moment quelconque à n'importe quel élève, en cas de besoin. Ce type de soutien permet aux élèves de bénéficier d'une aide spécifique et immédiate lorsque leur sécurité ou leur bien-être est menacé de manière imminente (c.-à-d. en cas de violence, de suicide, d'abus) ou qui vivent des situations nécessitant une attention urgente. Ces services peuvent être fournis par des organismes extérieurs. Une fois le niveau sélectionné pour répondre au problème immédiat, l'élève peut bénéficier d'un soutien continu basé sur le modèle Inuglugijaittuq.



Soutien universel ou de niveau 1 - Toute la classe :

Le soutien universel ou de niveau 1 renforce les milieux inclusifs ainsi que la culture et les pratiques de l'école au profit de tous les membres de la communauté scolaire. Des pratiques et des systèmes universels sont mis en œuvre dans l'ensemble du milieu éducatif.

Les pratiques et les milieux d'enseignement quotidiens sont renforcés par la collaboration et les partenariats entre le personnel scolaire et les prestataires de services de soutien à l'éducation.



Soutien ciblé ou de niveau 2 - Interventions en petits groupes :

Le soutien ciblé ou de niveau 2 propose des approches ciblées pour améliorer la participation, l'apprentissage et le bien-être. Pour s'épanouir, certains des élèves ont besoin d'une aide ciblée en plus du soutien universel. Il peut s'agir d'une intervention en amont ou d'un accompagnement continu et à court terme pour les élèves ayant des problèmes de scolarité, de bien-être, de sécurité ou de réussite.

Le personnel et les prestataires de services de soutien à l'éducation s'associent pour déterminer les besoins, puis pour concevoir et aider à mettre en œuvre des mesures de soutien pour les élèves qui ont besoin d'adaptations supplémentaires dans les milieux éducatifs.



Soutien personnalisé ou de niveau 3 - Stratégies de soutien et d'interventions individuelles :

Le soutien personnalisé ou de niveau 3 fournit un accompagnement plus spécifique pour des besoins et des contextes uniques. Certains de nos élèves ont besoin d'une évaluation et d'un soutien supplémentaires pour les aider à progresser. Souvent, le niveau 3 fait référence à des mesures d'adaptation ou à de l'accompagnement individualisé qui se poursuit tout au long de l'année scolaire de l'élève.

Le personnel et les prestataires de services de soutien à l'éducation, en collaboration avec les parents, ciblent les besoins, puis conçoivent et aident à mettre en œuvre des mesures d'accompagnement pour les élèves qui ont besoin d'une évaluation supplémentaire et d'une aide personnalisée sur une base continue.

En 2023-2024, à la suite de la mise en œuvre réussie de services de santé mentale correspondant à ce modèle, 388 élèves ont pu bénéficier de 1 774 séances de niveau 1, 1 109 séances de niveau 2 et 1 329 séances de niveau 3.

De plus, ce modèle a permis d'effectuer 15 interventions d'urgence psychosociale dans 12 localités. Six de ces interventions se sont déroulées en utilisant une combinaison de méthodes de soutien virtuelles et en personne, et neuf d'entre elles ont eu lieu de façon virtuelle uniquement.

D'autres initiatives de soutien aux élèves ont été mises en œuvre en 2023-2024 : une formation en premiers soins psychologiques destinée au personnel scolaire, des entretiens individuels sur le bien-être avec les élèves, des sessions de groupe virtuelles sur l'autonomisation pour les jeunes, du soutien à la collaboration interagence, de la planification de sécurité et le partage de ressources.



Services de soutien fournis

En 2023-2024, le ministère a fourni avec succès des services de soutien à l'éducation, comme indiqué dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 1 : Sommaire des services de soutien à l'éducation personnalisés 2023-2024

Service de soutien	Nombre d'élèves ayant reçu des services individualisés
American Sign Language (langue des signes américaine)	11
Psychopédagogie	52
Ergothérapie	500
Physiothérapie	144
Services de santé mentale en milieu scolaire	388
Orthophonie	486
Soutien aux personnes sourdes et malentendantes	372

Services d'ergothérapie

Les ergothérapeutes du système scolaire ont pour mission de soutenir la capacité globale d'un enfant à s'intégrer à son milieu scolaire de la manière la plus fructueuse et la plus épanouie possible. Ces mêmes ergothérapeutes peuvent aider les enseignants et les parents à mieux comprendre les besoins des élèves et à leur proposer des stratégies pour réussir.

Tableau 2 : Services d'ergothérapie offerts dans les écoles en 2023-2024

Services d'ergothérapie	Écoles du Nunavut	Ergothérapie – Totaux Territoriaux :
Niveau 3 – Services intensifs individuels	Nombre total d'étudiants recevant du soutien	500
	Nouveaux dossiers référés	154
	Élèves n'ayant plus besoin de soutien	103
	Rendez-vous à l'école	919
	Rendez-vous virtuels	1449
	Nombre total de rendez-vous	2363
Niveau 2 – Services ciblés	Étudiants soutenus	351
Niveaux 1 – Services universels	Nombre de prises de contact auprès d'un élève	55317
Durée du soutien aux écoles	Nombre total d'heures de service	4400,13
	Semaines dans la localité	42,24

Services de physiothérapie

La physiothérapie en milieu scolaire favorise la participation dans le milieu d'apprentissage. Les principaux objectifs de la physiothérapie en milieu scolaire sont d'améliorer la force, l'équilibre, la coordination et/ou la mobilité. Les physiothérapeutes travaillent avec l'équipe-école pour intégrer le mouvement et l'activité dans l'enseignement.

Tableau 3 : Services de physiothérapie offerts dans les écoles en 2023-2024

Services de Physiothérapie	Écoles du Nunavut	Physiothérapie – Totaux Territoriaux :
Niveau 3 – Services intensifs individuels	Nombre total d'étudiants recevant du soutien	144
	Nouveaux dossiers référés	37
	Élèves n'ayant plus besoin de soutien	26
	Rendez-vous à l'école	209
	Rendez-vous virtuels	412
	Nombre total de rendez-vous	621
Niveau 2 – Services ciblés	Étudiants soutenus	161
Niveaux 1 – Services universels	Nombre de prises de contact auprès d'un élève	10744
Durée du soutien aux écoles	Nombre total d'heures de service	1023,08
	Semaines dans la localité	14,75

Services d'orthophonie

Les orthophonistes sont des membres essentiels de l'équipe-école. Ces personnes contribuent à tous les aspects de la communication avec les élèves, notamment au niveau de l'interconnexion entre l'écoute, la parole, la lecture, l'écriture et l'interaction avec les autres. Les services d'orthophonie favorisent la réussite scolaire ainsi que le bien-être social et émotionnel des élèves.

Tableau 4 : Services d'orthophonie offerts dans les écoles en 2023-2024

Services d'orthophonie	Écoles du Nunavut	Orthophonie – Totaux Territoriaux :
Niveau 3 – Services intensifs individuels	Nombre total d'étudiants recevant du soutien	486
	Nouveaux dossiers référés	155
	Élèves n'ayant plus besoin de soutien	130
	Rendez-vous à l'école	558
	Rendez-vous virtuels	1066
	Nombre total de rendez-vous	1624
Niveau 2 – Services ciblés	Étudiants soutenus	299
Niveaux 1 – Services universels	Nombre de prises de contact auprès d'un élève	37576
Durée du soutien aux écoles	Nombre total d'heures de service	2657,73
	Semaines dans la localité	32,75

Au fur et à mesure que notre capacité de production de rapports s'accroîtra et s'améliorera, nous serons en mesure de fournir des statistiques relatives aux autres services de soutien à l'éducation (services éducatifs pour personnes sourdes et malentendantes, enseignement de la langue des signes américaine, psychopédagogie, santé mentale en milieu scolaire et soutien aux élèves neurodivers) dans les prochains rapports annuels.

Par exemple, les services éducatifs pour personnes sourdes et malentendantes comprennent la présence de conseillers

qui veillent aux besoins des élèves atteints de surdit  ou de troubles de l'audition. Ces services incluent l'identification des besoins en  quipement auditif, la collaboration avec l' cole pour mettre en  uvre des strat gies universelles pour les  l ves sourds et malentendants, la cr ation d'opportunit s de perfectionnement professionnel, etc. Cette ann e, nous avons concentr  nos efforts en mati re de services sur la reconnaissance des besoins et des th mes communs ainsi que sur la mise en place de mesures de soutien et de niveau 1.



Élaboration de ressources

Plus tard en 2024, nous rendrons disponibles deux ressources clés qui ont été finalisées au cours de l'année 2023-2024 et qui visent à soutenir les élèves.

Enseigner pour favoriser un comportement positif : Manuel d'enseignement et guide de discussion pour soutenir l'engagement, la participation et l'apprentissage

Au cœur de cette ressource se trouve l'engagement à favoriser l'autorégulation et la corégulation chez les élèves – des compétences essentielles à un comportement positif, à l'engagement et au bien-être tout au long de la vie. Les stratégies décrites dans le manuel soulignent l'importance de relations solides, d'une conscience émotionnelle et de systèmes de soutien réactifs pour aider les élèves à gérer efficacement leurs émotions et leurs actions.

Nous sommes fiers de souligner le fait que ce travail respecte les principes du *qaujimaqatuqangit inuit*. Le manuel reflète les valeurs fondamentales du *qaujimaqatuqangit inuit*, telles que l'interconnexion, le respect et la responsabilité collective – des principes qui guident les élèves vers la conscience de soi et l'attention mutuelle. Par exemple, Piliriqatigiinniq (travailler ensemble pour une cause commune) incarne l'esprit de la corégulation, où les éducateurs/éducatrices et les pairs se soutiennent mutuellement pour maintenir l'équilibre et l'harmonie. De même, Aajiiqatigiinniq (prise de décision par la discussion et le consensus) modélise la résolution réfléchie et collaborative des problèmes qui renforce l'autorégulation.

Comment enseigner et accompagner des élèves neurodivers en collaboration avec le Centre de documentation Piruqatigiit

Cette approche traduit un engagement profond envers la création de milieux dans lesquels les élèves présentant une neurodiversité, y compris le trouble du spectre de l'alcoolisation foetale, se sentent soutenus, compris et épanouis. En fournissant au personnel scolaire les bons outils, les bonnes ressources et les bonnes connaissances, les éducateurs peuvent créer des milieux qui privilégient le bien-être émotionnel, l'appartenance et un engagement fructueux.

Les stratégies décrites dans ce manuel mettent l'accent sur l'importance d'un réseau de soutien réactif et fondé sur les relations qui reconnaît les forces et les besoins uniques des apprenants neurodivers. Lorsque les écoles intègrent des pratiques tenant compte du trouble du spectre de l'alcoolisation foetale et de la neurodiversité, elles constatent des répercussions positives qui s'étendent bien au-delà de la salle de classe. Elles diminuent le stress, favorisent la stabilité et contribuent à un fort sentiment d'inclusion. Cette approche entraîne une diminution des comportements oppositionnels ou volatils, une amélioration de l'assiduité et la création d'un milieu d'apprentissage globalement plus sain pour les élèves et le personnel scolaire.

Ce travail est fondé sur la notion qu'une culture scolaire favorable se construit par des actions intentionnelles et informées. En cultivant la compréhension, la collaboration et la faculté d'adaptation, les éducateurs créent des milieux d'apprentissage où tous les élèves, quelle que soit leur neurodiversité, se sentent valorisés, capables et solidaires.



Rapport sur qaujimajatuqangit inuit

Au cours de la période 2023-2024, le ministère a fait des progrès dans l'élaboration d'un système d'éducation qui reflète les principes de *qaujimajatuqangit inuit* (QI) et les valeurs sociétales inuites, notamment en ce qui concerne l'élaboration du programme d'enseignement.

Curriculum du Nunavut

Le ministère est en bonne voie d'élaborer son programme d'enseignement et de terminer la mise en œuvre du curriculum d'ici l'année scolaire 2036-2037. Le ministère a aussi terminé avec succès en 2023-2024 l'élaboration des programmes d'enseignement de la maternelle à la 6e année dans les matières suivantes :

- Inuktitut langue maternelle amélioré
- Inuktitut langue maternelle et deuxième langue
- Éducation physique, santé et mieux-être
- Études sociales
- Mathématiques
- Sciences
- Éducation artistique
- Anglais langue maternelle et deuxième langue



Le travail de finalisation du programme d'enseignement de l'inuinnaqtun de 2e année s'est poursuivi en 2023-2024.

Présentement, des initiatives et des ressources stratégiques sont en cours d'élaboration afin de soutenir et d'accélérer la mise en œuvre du curriculum du Nunavut. Il s'agit notamment de manuels de l'éducateur qui intègrent l'apprentissage pluridisciplinaire, chacun comprenant 40 plans de cours hebdomadaires. Un glossaire a également été élaboré à l'intention des enseignants et enseignantes, ainsi qu'un dictionnaire en inuktitut pour les élèves.



Cours et programmes élaborés localement

Les programmes d'enseignement du Nunavut comprennent des cours et des ressources élaborés localement, lesquels sont créés par l'Administration scolaire de district ou la Commission scolaire francophone du Nunavut. Bien que les cours et les programmes doivent tous répondre à divers critères avant leur approbation, leur contenu diffère selon la région, la localité ou l'aire géographique où ils ont été élaborés. Parmi les cours dont l'élaboration a débuté localement et dont l'utilisation a depuis été approuvée pour l'ensemble du Nunavut, mentionnons le piégeage du renard, le camp scientifique (axé sur la géographie régionale) et la fabrication de vêtements traditionnels.



Perfectionnement professionnel

La Conférence des directrices et directeurs du Nunavut, qui s'est tenue à Iqaluit du 26 au 29 septembre 2023, a été l'une des principales activités de perfectionnement professionnel de l'année 2023. Le thème de la conférence de cette année reposait sur la valeur sociétale inuite *Inuuqatigiitsiraniq* : *Respecter les autres et les liens qui les unissent, et faire preuve de bienveillance envers les autres*. Les séances qui ont suivi ont fourni des occasions d'apprendre et de discuter sur des sujets liés aux principes du QI et aux valeurs sociétales inuites ou d'aider le personnel scolaire à intégrer le QI dans leur travail et dans le système d'éducation du Nunavut :

- LE PARCOURS : La capacité interculturelle de développement du parcours
- Réfléchir sur la place du *qaujimajatuqangit inuit* dans l'école
- Programme de formation au rôle de parent/d'éducation des enfants Inunnguiniq

En plus de la conférence des directrices et directeurs d'école, on a conçu une formation en personne pour le personnel scolaire dans le cadre du projet pilote de maternelle à temps plein (voir la section sur la maternelle à temps plein dans les Principales réalisations pour en savoir plus) afin de favoriser des milieux d'apprentissage riches en culture inuktute qui sont fondés sur *qaujimajatuqangit inuit*.

Rapport sur la langue d’instruction

Mise en œuvre des modèles d’enseignement bilingue

L’enseignement bilingue est un élément clé du système d’éducation du Nunavut. Comme l’exige la *Loi sur l’éducation* et le *Règlement sur la langue d’instruction*, les administrations scolaires de district sont responsables de choisir le modèle d’enseignement bilingue à utiliser dans leur district scolaire. Le *Règlement sur la langue d’instruction* définit trois modèles parmi lesquels les administrations scolaires de district peuvent choisir : le modèle Qulliq, le modèle de l’immersion et le modèle double.



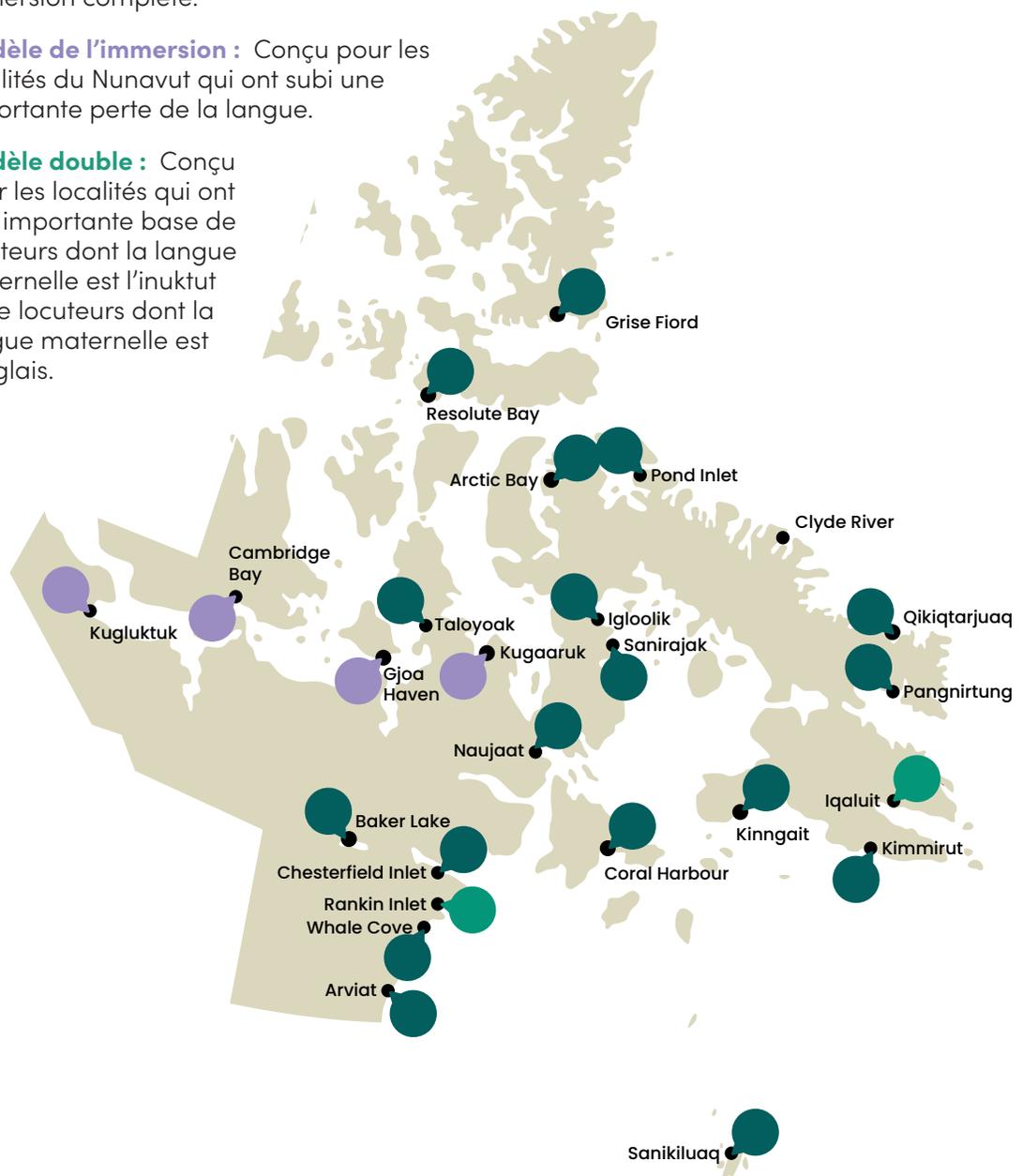
Modèle Qulliq : Conçu pour les localités du Nunavut où l’inuktitut est leur langue maternelle. Ces localités doivent offrir une forte exposition linguistique et une immersion complète.



Modèle de l’immersion : Conçu pour les localités du Nunavut qui ont subi une importante perte de la langue.



Modèle double : Conçu pour les localités qui ont une importante base de locuteurs dont la langue maternelle est l’inuktitut et de locuteurs dont la langue maternelle est l’anglais.





Capacité de dispenser un enseignement en inuktitut

Le fait d'avoir le nombre requis d'enseignants capables de dispenser l'enseignement en inuktitut est essentiel à la mise en œuvre de la langue d'enseignement. En 2023-2024, 238 enseignants ont reçu la prime de connaissances linguistiques en inuktitut. Nous continuons d'encourager celles et ceux qui enseignent en inuktitut à présenter une demande pour recevoir cette prime.

Le ministère s'est engagé à former, à recruter et à maintenir en poste des enseignantes et enseignants de langue inuktitute. En 2023-2024, il a poursuivi son soutien au Collège de l'Arctique du Nunavut afin qu'il offre le programme de formation en enseignement du Nunavut. En 2023-2024, 12 diplômés du programme de formation en enseignement du Nunavut ont été nouvellement embauchés en tant qu'enseignantes et enseignants dans l'ensemble du système d'éducation du Nunavut.

Le ministère a aussi continué d'offrir le programme de congé d'études Sivummuakpaallirutiksats, qui offre du soutien au personnel du ministère afin qu'ils deviennent des éducatrices ou éducateurs. Par ailleurs, le ministère a continué d'offrir de la formation au personnel scolaire au niveau du programme de littératie Inuktitut Titiqqiriniq.



Examen du Règlement sur la langue d’instruction

Au cours de l’année 2023–2024, le ministère a poursuivi son examen du *Règlement sur la langue d’instruction*. Dans le cadre de ce processus d’examen, le ministère a maintenu son partenariat avec la Coalition des administrations scolaires de district du Nunavut et a visité 18 autres localités, mettant ainsi fin aux consultations communautaires préliminaires sur le règlement. En 2022–2023 et en 2023–2024, toutes les localités ont fait l’objet d’une visite, à l’exception de Whale Cove (en raison de défis logistiques) dans le but de recueillir de l’information sur l’enseignement bilingue.



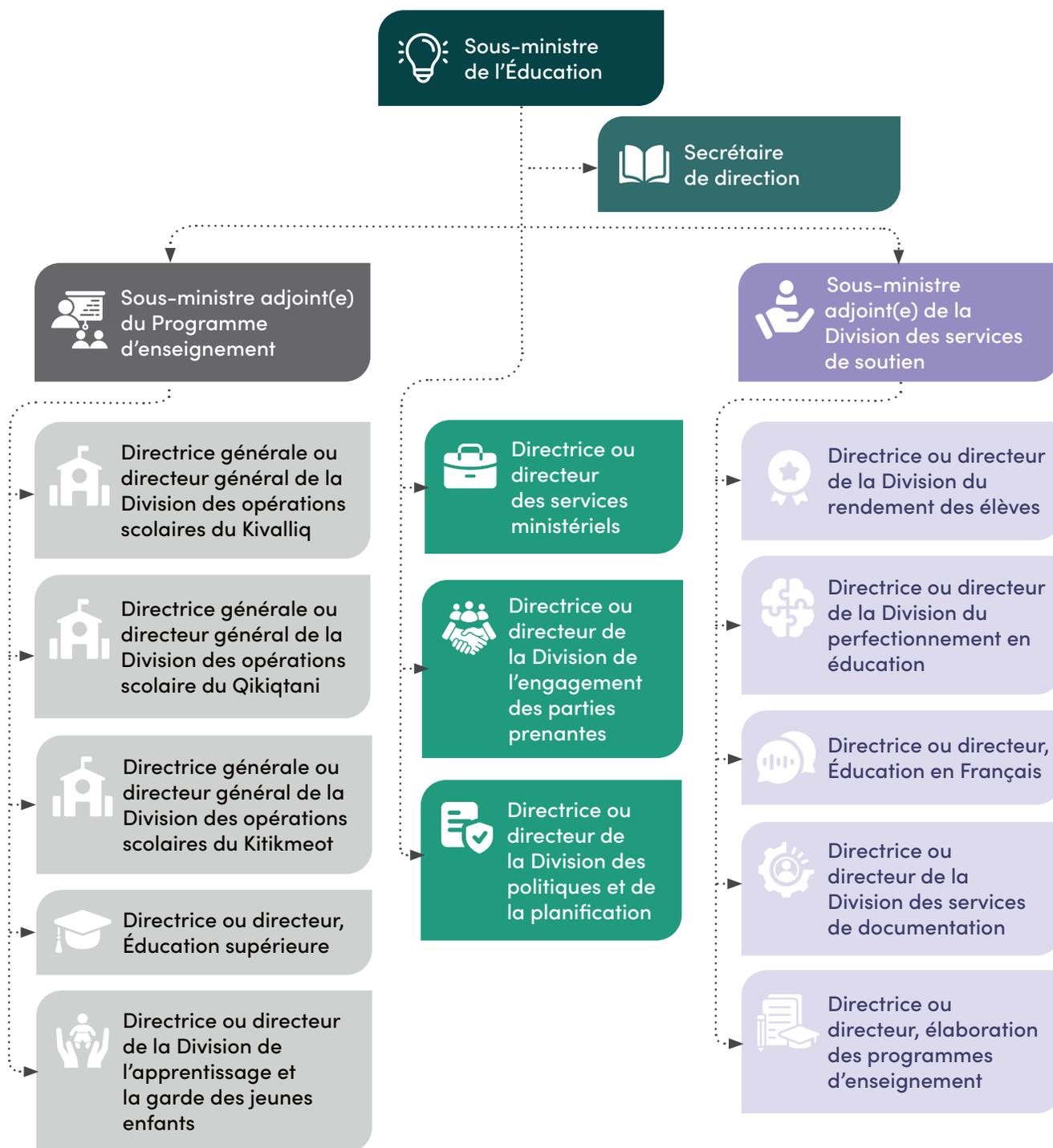
Tableau 5 : Dates des visites d’engagement communautaire relatives au Règlement sur la langue d’instruction

Date de la visite	Localité visitée
18 au 22 septembre 2023	Kimmirut
2 au 6 octobre 2023	Iqaluit
16 au 24 octobre 2023	Apex
5 au 9 novembre 2023	Qikiqtarjuaq
16 au 23 novembre 2023	Sanikiluaq
7 au 11 novembre 2023	Kugluktuk
11 au 19 novembre 2023	Cambridge Bay
27 novembre au 1er décembre 2023	Taloyoak
2 au 9 décembre 2023	Gjoa Haven
6 au 9 décembre 2023	Arctic Bay
5 au 9 janvier 2024	Pond Inlet
15 au 19 janvier 2024	Sanirajak
22 au 26 janvier 2024	Igloolik
22 au 29 janvier 2024	Kinngait
19 au 25 février 2024	Kugaaruk
19 au 24 février 2024	Clyde River
4 au 9 mars 2024	Pangnirtung
15 au 19 avril 2024	Arviat

De plus, dans le cadre de l’examen du *Règlement sur la langue d’instruction*, le ministère, avec le soutien du groupe de travail sur la langue d’instruction, a élaboré deux cadres de référence aux fins d’un examen par des tiers pour les modèles d’enseignement bilingue et pour l’évaluation de la mise en œuvre de la langue d’instruction. Deux sous-traitants ont été sélectionnés pour procéder à l’examen des modèles et à l’évaluation de la mise en œuvre de la langue d’instruction au cours de la première partie de 2024.

Structure organisationnelle

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des divisions du ministère, ainsi qu'une description des principaux domaines de responsabilité de chacune.



Description des divisions au sein du ministère



Direction générale

La division :

- Voit au fonctionnement global du ministère
- Fait la recommandation de buts, d'objectifs et de normes au ministre
- Fournit une orientation stratégique au ministère
- Veille à ce que le mandat du gouvernement et les directives ministérielles soient mis en œuvre de manière uniforme



Division des services ministériels

La division :

- Assure la gestion stratégique des finances du ministère
- Supervise l'élaboration, la conception et la planification des projets d'infrastructure immobilisée
- Supervise la gestion des installations et des véhicules
- Offre un vaste éventail de services de soutien administratif au ministère dans les secteurs des ressources humaines stratégiques, y compris l'orientation, la dotation en personnel, la formation ministérielle et la programmation
- Fournit des services de soutien en matière de santé et de sécurité au travail
- Fournit des services de soutien liés aux technologies de l'information et aux systèmes informatiques dans les secteurs de la planification de systèmes, de la gestion de bases de données et de l'analyse des systèmes

La division comprend les sections Communications et Relations avec les partenaires.



Engagement des parties prenantes

La division des Communications :

- Veille à assurer l'engagement du ministère auprès des médias et du public
- Élabore des communications ciblées pour soutenir la collaboration avec les partenaires clés
- Développe la communication interne pour veiller à ce que l'on communique efficacement au sein de l'organisation, s'emploie à informer et à motiver le personnel
- Veille à maintenir un message et une identité visuelle qui soient cohérents sur toutes les plateformes afin de renforcer l'identité de marque
- Créé du contenu pour le site web, les médias sociaux, les infolettres, et le matériel documentaire

La section des relations avec les partenaires :

- Dirige les organisations interministérielles, universitaires et éducatives, communautaires, inuites, des secteurs privé et public ainsi que les parties prenantes non gouvernementales afin d'obtenir de meilleurs résultats au niveau de l'enseignement.
- Fournit un soutien administratif et stratégique au comité consultatif des personnes âgées, à la Coalition des administrations scolaires de district du Nunavut et à chaque administration scolaire de district.
- Soutient les initiatives d'engagement communautaire qui améliorent la participation locale et l'harmonisation avec les priorités ministérielles.
- Élabore des accords officiels et supervise leur mise en œuvre afin d'établir et de maintenir des partenariats efficaces.
- Entretient en permanence les relations partenariales afin d'assurer une collaboration soutenue et des avantages mutuels.



Politiques et Planification

La division :

- Voit à l'élaboration de la législation et des politiques
- Voit au respect des obligations du ministère en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* ainsi qu'aux actions visant à évaluer les demandes d'accès à l'information et à y répondre
- Coordonne la préparation de l'information destinée au ministre et au sous-ministre qui représentent le ministère au sein du gouvernement et du territoire, aussi bien au Canada qu'à l'étranger
- S'occupe de la planification des activités et des stratégies du ministère, notamment l'élaboration et la gestion d'un cadre de responsabilisation; la vue d'ensemble d'un cadre de travail intégré pour l'évaluation des programmes; la mise en œuvre et le contrôle de mesures et cibles de rendement





Éducation supérieure

La division :

- Encadre l'élaboration des règles de gouvernance, des politiques et de la planification stratégique pour l'apprentissage des adultes au Nunavut. Ceci inclut de travailler à accroître la disponibilité d'occasions d'études postsecondaires de qualité dans le territoire et de s'assurer que les programmes et services actuels sont de grande qualité, au bénéfice des étudiantes et étudiants et du gouvernement.
- Guide la mise en application de la *Loi sur l'éducation* en ce qui a trait à l'éducation des adultes.
- Voit à l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*.
- Assure la responsabilité des programmes pour adultes qui supportent l'égalité des chances et encourage l'alphabétisation et la numératie des adultes aussi bien que les compétences essentielles à l'employabilité.
- Gère le Programme d'aide financière aux études du Nunavut, lequel offre un soutien financier aux étudiants du Nunavut pour qu'ils puissent suivre des programmes d'enseignement postsecondaires.



Apprentissage et garde des jeunes enfants

La division :

- Favorise et soutient le développement de la petite enfance et l'apprentissage précoce pour les enfants de zéro à six ans.
- Fait la promotion de soins et d'une éducation de qualité pour les enfants au moyen d'inspections et de la délivrance de licences, et en conseillant et en soutenant tous les centres de la petite enfance titulaires d'un permis, conformément aux *Lois et règlements sur les garderies*.
- Promeut le développement de la petite enfance en offrant du soutien pour les enfants ayant des besoins divers, en élaborant des ressources linguistiques et culturelles pertinentes et en offrant des possibilités de formation aux éducateurs et éducatrices, au personnel du programme de la petite enfance et aux parents.
- Assure la responsabilité de la gestion, des politiques et de la planification des initiatives en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en vertu de la *Loi sur les garderies* et du *Règlement sur les normes applicables aux garderies*.



Opérations scolaires de la maternelle à la 12e année

La division :

- Supervise et soutient la prestation du programme d'enseignement du Nunavut dans les écoles de tout le territoire, y compris en surveillant et en encadrant les directrices et directeurs d'école et le reste du personnel scolaire afin de s'assurer que l'on respecte les pratiques d'enseignement ainsi que les méthodes d'évaluation et de soutien aux élèves, tel que requis par le ministre.
- S'occupe des activités scolaires quotidiennes, de la supervision du personnel scolaire, de la liaison opérationnelle avec l'administration scolaire de district et de la surveillance de la prestation du programme d'enseignement et des services éducatifs de la maternelle à la 12e année.
- Voit à l'embauche, à la relocalisation et à la supervision et encadre la gestion du rendement du personnel de l'école.



Division du rendement des élèves

La division :

- Supervise la mise en valeur d'Illitaunnikiliriniq, de l'évaluation des élèves et de la scolarisation à la maison, ainsi que l'élaboration de politiques, de procédures et de normes à des fins d'évaluation et d'établissement de rapports, ainsi que la conception, la mise au point, la mise en œuvre et l'évaluation des outils et ressources d'évaluation.
- Supervise l'inscription des étudiants, la gestion de l'information et des dossiers ainsi que le déroulement des examens de diplomation.
- Assure la mise en œuvre d'Inuglugijaittuq et d'une scolarité intégrative au Nunavut par l'élaboration de ressources, de politiques, de procédures et de normes visant à améliorer les compétences et connaissances du personnel et à fournir des services de soutien à l'éducation.
- Assure la responsabilité de Makittatiarniq en fournissant aux élèves du soutien en matière de bien-être dans les écoles pour veiller à ce qu'il en résulte un milieu d'apprentissage sûr, bienveillant et inclusif.



Division du perfectionnement en éducation

La division :

- Conçoit et met en œuvre un cadre de perfectionnement professionnel pour les employé(e)s du système scolaire du Nunavut.
 - Des séances d'orientation de nouveaux employés
 - Des possibilités de mentorat
 - Une formation conçue pour améliorer les pratiques professionnelles de façon à ce que les pratiques scolaires pédagogiques, d'évaluation et d'inclusion répondent aux normes les plus élevées.
- Supervise la reconnaissance professionnelle et les normes touchant les enseignantes et enseignants.



La Division de l'éducation en français

La division :

- Appuie la Commission scolaire francophone du Nunavut en matière de prestation d'un programme d'enseignement en français langue maternelle, ainsi que d'autres projets et programmes en français, conformément aux obligations du ministère en vertu de la *Loi sur l'éducation*, de la *Loi sur les langues officielles du Nunavut* et de la *Charte canadienne des droits et libertés* qui reconnaît le statut minoritaire de la communauté francophone.
- Veille à la prestation du programme d'études linguistiques en français dans les écoles du Nunavut.



Services de documentation

La division :

- Voit à la création, à la publication et à la distribution de ressources pédagogiques, de matériel d'apprentissage et d'autres ressources utilisées et approuvées par la ministre qui se conforment et contribuent aux résultats escomptés par le programme d'enseignement.
- Gère le Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite pour garantir que du matériel en inuktitut soit élaboré et mis à disposition, conformément à la *Loi sur l'éducation* et à la *Loi sur la protection de la langue inuite*.
- S'occupe de l'inventaire et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement en ressources pédagogiques et en ressources d'apprentissage, y compris de la gestion du droit d'auteur, ainsi que de la numérisation et de l'archivage du matériel pédagogique.



Élaboration des programmes d'enseignement

La division :

- Assure la gestion et la réalisation du programme d'enseignement du ministère, y compris sa révision et sa mise à jour régulières, lorsque nécessaire.
- Veille à ce que toutes les écoles aient accès aux programmes d'enseignement appropriés à l'année d'études pour chacun des curriculums du Nunavut et qu'ils les utilisent.
- S'assure aussi que le programme d'enseignement du Nunavut fasse la promotion de la culture et des langues inuites, comme stipulé dans la *Loi sur l'éducation* et la *Loi sur la protection de la langue inuite*.

Synthèse des emplois par catégories

Vous trouverez ci-dessous une synthèse du nombre de postes occupés dans l'ensemble du ministère au 30 juin 2024, classés par catégorie de type de poste. Le tableau indique aussi le nombre de postes pourvus et vacants ainsi que le nombre d'employés Inuits employés au sein du ministère.

Nombre total de postes					Personnes inuites du Nunavut	
Poste	Nombre total de postes	Postes à pourvoir	Postes pourvus	% de la capacité	Embauchés	% PEI
Cadre dirigeant	3,00	0,00	3,00	100	1,00	33
Haute direction	21,00	3,00	18,00	86 %	1,00	6 %
Cadre intermédiaire	77,00	18,00	59,00	77 %	9,00	15 %
Profession libérale	834,03	127,00	707,03	85 %	218,03	31 %
Paraprofessionnel	187,00	57,50	129,50	69 %	112,50	87 %
Agent au soutien administratif	377,06	102,30	274,76	73 %	255,76	93 %
Total des catégories d'emploi	1 499,10	307,80	1 191,30	79 %	597,30	50 %

Notre ministère s'est engagé à augmenter l'embauche inuite afin d'atteindre des niveaux représentatifs et satisfaire aux exigences du chapitre 23.

Le gouvernement du Nunavut travaille à l'élaboration de nouveaux plans d'embauche inuite, et le ministère de l'Éducation travaille avec le ministère des Ressources humaines à l'élaboration d'un nouveau plan sur 10 ans.

Le ministère prévoit aussi élaborer un plan d'action pour le recrutement et le maintien en poste d'enseignantes et d'enseignants Inuits qui mettra l'accent sur des efforts précis visant à recruter et à soutenir du personnel scolaire Inuit.



50%

Au 30 juin 2024, le ministère comptait **597,30** employés Inuits, soit une proportion de **50 %** d'Inuits. Ce pourcentage représente une légère augmentation par rapport aux deux dernières années.



Budget du ministère de l'Éducation

Voici une ventilation du budget et des dépenses réelles du ministère pour 2023-2024, par division.

2023-24

Direction générale	Budget	Dépenses réelles	Écart
Bureau du sous-ministre	780 000	2 587 088	-1 807 088
Sous-ministre adjoint(e) du Programme d'enseignement	250 000	467 566	-217 566
Sous-ministre adjoint(e), Division des services de soutien	219 000	305 325	-86 325
Bureau du Directeur (engagement des parties prenantes)	179 000	258 567	-79 567
Communications (engagement des parties prenantes)	500 000	492 960	7 040
Relations partenariales (engagement des parties prenantes)	1 357 000	805 366	551 634
Comité consultatif des personnes âgées	296 000	150	295 850
Coalition des administrations scolaires de district du Nunavut	4 020 000	4 020 000	0
	7 601 000	8 937 022	-1 336 022

Politiques et planification	Budget	Dépenses réelles	Écart
Bureau du directeur (politiques et planification)	1 175 000	966 174	208 826
IQ/Iviqtipalliajut Implementation Advisor	239 000	182 739	56 261
Programme Sivummuakpaallirutiksats	420 000	44 247	375 753
Législation	283 000	191 746	91 254
Planification, production de rapports et évaluation	613 000	406 553	206 447
	2 730 000	1 791 459	938 541

Services ministériels	Budget	Dépenses réelles	Écart
Bureau du directeur (services ministériels)	1 780 000	2 803 689	-1 023 689
Finances et administration	1 191 000	1 403 969	-212 969
Planification des systèmes d'information	2 309 000	2 801 063	-492 063
Ressources humaines	434 000	740 236	-306 236
Planification des immobilisations	277 000	424 100	-147 100
Santé et sécurité	557 000	704 045	-147 045
	6 548 000	8 877 102	-2 329 102

Rendement des élèves	Budget	Dépenses réelles	Écart
Bureau du directeur (rendement des élèves)	814 000	841 836	-27 836
Soutien aux élèves	1 221 000	1 058 304	162 696
Évaluation des élèves	2 256 000	1 096 328	1 159 672
Inclusion scolaire	7 047 000	5 418 049	1 628 951
	11 338 000	8 414 517	2 923 483

Éducation supérieure	Budget	Dépenses réelles	Écart
Bureau du directeur (éducation supérieure)	416 000	815 240	-399 240
Formation préembauche	2 687 000	182 000	2 505 000
Éducation des adultes et études postsecondaires	109 000	488	108 512
Suivi et évaluation des programmes pour adultes	203 000	0	203 000
Voie vers l'obtention d'un diplôme d'études secondaires pour les adultes	247 000	177 479	69 521
Alphabétisation des adultes et éducation de base	393 000	175 000	218 000
Programme d'aide financière aux études du Nunavut – Gestion	1 357 000	2 217 039	-860 039
Programme d'aide financière aux études du Nunavut	8 917 000	9 731 561	-814 561
	14 329 000	13 298 807	1 030 193

Services de documentation	Budget	Dépenses réelles	Écart
Services de documentation	1 194 000	1 059 678	134 322
Services de documentation, inuktitut	4 017 000	1 035 052	2 981 948
	5 211 000	2 094 730	3 116 270

Élaboration des programmes d'enseignement	Budget	Dépenses réelles	Écart
Bureau du directeur (élaboration des programmes d'enseignement)	304 000	974 341	-670 341
Programme Team Lead Pathways	505 000	0	505 000
Chef d'équipe du programme d'études Culture et patrimoine	378 000	226 498	151 502
Chef d'équipe, Iqqaqqaukkaringniq	425 000	36 401	388 599
Chef d'équipe du programme d'études Nunavusiutit	429 000	48 644	380 356
Chef d'équipe, Aulajaaqtut	428 000	-25 128	453 128
Chef d'équipe, Uqausiliriniq	427 000	-7 233	434 233
	2 896 000	1 253 523	1 642 477

Éducation en français	Budget	Dépenses réelles	Écart
Bureau du directeur (éducation en français)	761 000	674 324	86 676
	761 000	674 324	86 676
Perfectionnement en éducation	Budget	Dépenses réelles	Écart
Bureau du directeur (Perfectionnement en éducation)	1 500 000	2 145 642	-645 642
Ressources de formation en éducation	2 741 000	1 952 982	788 018
Fonds pour le perfectionnement professionnel, AEN	4 358 000	4 032 760	325 240
Mise en œuvre du programme et formation, Kugluktuk	862 000	18 798	843 202
Perfectionnement en éducation	1 192 000	512 993	679 007
Brevets d'enseignement	309 000	232 946	76 054
Mise en œuvre du programme et formation, Pond Inlet	1 107 000	59 707	1 047 293
	12 069 000	8 955 828	3 113 172
Apprentissage et garde des jeunes enfants	Budget	Dépenses réelles	Écart
Bureau du directeur (apprentissage et garde des jeunes enfants)	1 328 000	1 133 581	194 419
Ressources pour la petite enfance	355 000	263 589	91 411
Développement de la petite enfance	694 000	693 925	75
Initiative Enfants en santé	908 000	307 884	600 116
Services et subventions à la garde des enfants	2 150 000	2 476 579	-326 579
Aide à la petite enfance	100 000	7 071	92 929
Programme pour jeunes parents aux études	170 000	16 730	153 270
	5 705 000	4 899 359	805 641
Fonctionnement des écoles de la maternelle à la 12e année	Budget	Dépenses réelles	Écart
Fonctionnement des directions d'écoles	1 157 000	600 869	556 131
Opérations scolaires du Qikiqtani	98 764 000	89 996 716	8 767 284
Opérations scolaires du Kivalliq	63 727 000	60 537 861	3 189 139
Opérations scolaires du Kitikmeot	38 127 000	37 372 724	754 276
Fonctionnement des écoles francophones	2 584 000	2 776 423	-192 423
	204 359 000	191 284 593	13 074 407
Total	273,547,000	250,481,264	23,065,736

Annexe A – Statistiques supplémentaires

Nombre d'étudiants par région et par localité

Tableau 6 : Nombre d'élèves du Kitikmeot par région, localité et école

Kitikmeot		
Localité	École	Nombre d'élèves
Cambridge Bay	École Kullik (KIS)	212,50
	École secondaire Kiilnik (KCBHS)	193,00
Gjoa Haven	École Qiqirtaq (QHS)	223,00
	École Quqshuun (QIS)	219,50
Kugaaruk	École Arviligruaq (KSK)	354,00
Kugluktuk	École Jimmy Hikok (JHS)	218,00
	École secondaire Kugluktuk (KHS)	290,00
Taloyoak	École Netsilik Ilihakvik (NES)	370,00
Nombre total d'élèves		2 080

Tableau 7 : Nombre d'élèves du Kivalliq par région, localité et école

Kivalliq		
Localité	École	Nombre d'élèves
Arviat	École primaire Levi Angmak (LAES)	361,50
	École intermédiaire Qitiqliq (QAS)	206,00
	École secondaire John-Arnalukjuak (JAS)	327,00
	École secondaire Jonah Amitnaaq (JAS)	402,00
Baker Lake	École primaire Rachel Arngnamaktiq (RAES)	241,50
	École Victor-Sammurtok (VSS)	119,00
Coral Harbour	École Sakku (SCHS)	319,50
Nauyaat	École primaire Tusarvik (TNES)	251,00
	École secondaire Tuugaalik (TNHS)	305,00
Rankin Inlet	École primaire Leo Ussak (LUS)	274,50
	École Maani Ulujuk (MUHS)	305,00
Whale Cove	École Simon Alaittuq (SAS)	137,00
	École Inuglak (IWCS)	157,00
Nombre total d'élèves		3 406

Tableau 8 : Nombre d'élèves du Qikiqtani par région, localité et école

Qikiqtani		
Localité	École	Nombre d'élèves
Apex	École Nanook (NIAS)	51,00
Arctic Bay	École Inuujaq (IABS)	339,00
Cape Dorset	École Peter Pitseolak (PPS)	206,00
Cape Dorset	École Sam Pudlat (SPS)	236,00
Clyde River	École Quluaq (QCRS)	362,50
Grise Fiord	École Umimmak (UGFS)	27,00
Igloolik	École secondaire Iglulik	239,00
Igloolik	École primaire Ataguttaaluk (AES)	314,50
	École intermédiaire Sivuniit (SMS)	161,00
Iqaluit	École Aqsarniit (AMS)	314,00
Iqaluit	École des Trois-Soleils (ETS)	92,00
Iqaluit	École secondaire Inuksuk (IHS)	474,00
Iqaluit	École Joamie (JIS)	219,50
Iqaluit	École Nakasuk (NIS)	358,50
Kimmitut	école Qaqqalik (QKS)	145,00
Pangnirtung	École Alookie (APS)	198,00
Pangnirtung	École Attagoyuk (ATS)	244,00
Pond Inlet	École secondaire Nasivvik (NAS)	285,00
Pond Inlet	École Ulaajuk (ULS)	264,00
Qikiqtarjuaq	École Inuksuit (IQS)	156,50
Resolute Bay	École Qarmartalik (QRBS)	47,00
Sanikiluaq	École Nuiyak (NSS)	162,00
Sanikiluaq	École Paatsaali (PAS)	143,00
Sanirajak	École Arnaajuaq (AHBS)	327,50
Nombre total d'élèves		5 366

Nunavut

Nombre total d'élèves 10 852

